

Christine GISBERT/ Evelyne GUILLERMIN

☎ 04.67.33.88.09/04.67.33.98.98

Code général de la Fonction Publique

# DOSSIER D'INSCRIPTION AUX CONCOURS OU EXAMEN PROFESSIONNEL

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

## **A- Intitulé exact du Concours/Examen :** Reporter l'information figurant sur l'Avis d'ouverture et sur la notice.

Intitulé exact du concours/examen (*Grade*) : \_\_\_\_\_

Spécialité \_\_\_\_\_

de l'année 20\_\_\_\_\_

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire (articles 34 et suivants). Elle garantit un droit d'accès et, le cas échéant, de rectification pour les données vous concernant, auprès du service organisateur du concours.*

### **Cadre réservé au service "Examens & Concours"**

Cachet d'arrivée

Remise AR

Contrôle

## B - Votre état civil et votre situation :

M  Mme

Écrivez en MAJUSCULES très lisibles

Votre nom d'usage (Epoux (se)) \_\_\_\_\_

Nom de famille (Naissance) \_\_\_\_\_

Vos prénoms \_\_\_\_\_

Votre date de naissance |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| (JJ-MM-AAAA) Département et Pays de naissance \_\_\_\_\_

**Votre nationalité**  Française  Ressortissant de l'Union Européenne

Votre situation familiale :  Célibataire  Concubin(e)  Pacsé(e)  Marié(e)  Divorcé(e)

Votre adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone portable (obligatoire) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Téléphone du service (recommandé) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

E-mail \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Êtes-vous en situation régulière au regard du service national ?  oui  non Services accomplis :  oui  non

Attestation de participation à la journée défense et citoyenneté, à fournir, pour les candidats français ayant moins de 25 ans.

Êtes-vous en situation de handicap ?  oui (fournir justificatif)

Si oui, souhaitez-vous un aménagement d'épreuves :

oui (Joindre obligatoirement un certificat médical détaillant l'aménagement souhaité et une demande écrite)  non

SI VOUS ETES CANDIDAT MINEUR non émancipé OBLIGATOIRE : Joignez un engagement daté et signé d'un de vos parents, rédigé comme suit : En qualité de (père, mère ou tuteur), je soussigné(e) (nom et prénom) autorise : (nom et prénom du candidat) à prendre part aux épreuves du concours.

Êtes-vous en position d'activité ?  oui  non

Si oui, quelle est votre situation professionnelle actuelle : \_\_\_\_\_

## C – VOS DIPLOMES OBTENUS :

Vos diplômes :  Niveau 3  Niveau 4  Niveau 5  Niveau 6  Niveau 7  Niveau 8  
(cochez) CAP/BEP Baccalauréat Bac + 2 Bac + 3 et +4 Bac + 5 Bac + 8

Intitulé du diplôme le plus élevé (avec secteur d'études) : \_\_\_\_\_

Année d'obtention

|\_|\_|\_|\_|

Votre diplôme spécifique requis pour le concours (Précisez intitulé) : \_\_\_\_\_

Année d'obtention

|\_|\_|\_|\_|

### DEMANDE D'EQUIVALENCE

Si vous ne remplissez pas la condition de diplômes, et que l'avis d'ouverture le prévoit, faites-vous une demande d'équivalence ?  oui  non

**SITUATIONS PARTICULIERES (joindre obligatoirement un justificatif) : Dispense de diplômes**

Sportif de haut niveau

Parent de 3 enfants et plus (joindre photocopie de livret de famille) :

Article L221-3-code du sport

Décret n°81-317 du 7 avril 1981

Pour les agents publics, précisez :  
**D – VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE** *Cochez les cases correspondant à votre situation*

**FONCTIONNAIRE OU AGENT NON TITULAIRE**

Date d'entrée dans une administration :  
\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (JJ-MM-AAAA)

Date d'entrée au CHU de Montpellier :  
\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (JJ-MM-AAAA)

N° de Matricule si agent CHU :  
01/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Actuellement vous relevez de la  
**Fonction Publique** :

- D'Etat  
 Territoriale  
 Hospitalière

Grade actuel :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Votre échelon : \_\_\_\_\_

Depuis le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_  
(JJ-MM-AA)

POSITION ADMINISTRATIVE :  Titulaire  Stagiaire  Contractuel Autres Précisez \_\_\_\_\_

Nom de l'administration, de la collectivité territoriale ou de l'établissement public qui vous emploie actuellement :  
\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Service actuel : \_\_\_\_\_ Tél. du service : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Code postal | |\_| |\_| |\_| | Ville \_\_\_\_\_

**E – VOTRE DECLARATION** (cochez)

Je reconnais avoir pris connaissance du programme et des conditions du concours ou examen **et m'engage à suivre la formation d'adaptation à l'emploi prévue par la réglementation.**

Je suis informé(e) que les résultats du concours feront l'objet d'une publication et d'une diffusion sur Intranet et Internet.

Je certifie que je remplis les conditions requises pour concourir.

En cas de succès au concours, je ne pourrai être nommé(e) que si je remplis les conditions exigées statutairement et notamment les conditions d'aptitude physique prévues par la réglementation. Toute déclaration inexacte ou incomplète me ferait perdre le bénéfice de mon éventuelle admission au concours.

Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts. Je m'engage à fournir à l'Administration les pièces complémentaires qui sont demandées dans la notice explicative du concours à télécharger sur Intranet et Internet afin de compléter mon dossier de candidature.

Date de votre demande

\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_  
(JJ-MM-AAAA)

**Votre signature**  
précédée de la mention  
**« Lu et Approuvé »**

Vous trouverez toutes les informations (Dossier d'inscription, avis d'ouverture, notice, décisions, dossier de demande d'équivalence, dossier RAEP)

Sur le Site Intranet du CHU de Montpellier en cliquant sur le lien : **INTRANET**

Et

Sur le site Internet du CHU (sauf dossier de demande d'équivalence et dossier RAEP) en cliquant sur le lien : **INTERNET**

## AVIS D'OUVERTURE DU CONCOURS SUR TITRES D'AMBULANCIER

*Le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière – <https://www.concours-fph.ars.santé.fr>*

VU le code général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2021-1825 du 24 décembre 2021 modifié portant statut particulier des corps de la filière soignante de la catégorie C de la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2022-1658 du 26 décembre 2022 portant création du corps des ambulanciers de la fonction publique hospitalière au sein de la filière soignante et modifiant diverses dispositions applicables à la fonction publique hospitalière,

Considérant l'avis d'ouverture du concours sur titres d'ambulancier sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date du 08 septembre 2025 en vue de pourvoir 4 postes,

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires du **diplôme d'État d'ambulancier** mentionné à l'article D. 4393-1 du code de la santé publique et **du permis de conduire de catégorie B** ainsi que, lorsque les caractéristiques des véhicules dont dispose l'établissement recruteur le justifient, **du permis de conduire de catégorie C ou D**.

Les candidats ayant satisfait aux épreuves du concours sur titres sont *déclarés admis sous réserve d'un examen psychotechnique*.

### **Clôture des inscriptions le 07 octobre 2025 minuit** **(Le cachet de la poste faisant foi)**

Le dossier d'inscription et la notice sont :

**Sur l'INTRANET du CHU : *Ma vie Pro – Accès personnel non médical-mon parcours Ma carrière – Ma carrière- Mes Concours et Examens***

**Ou sur la page INTERNET du CHU : [www.chu-montpellier.fr](http://www.chu-montpellier.fr) - *Travailler au CHU ⇨ Examens et concours ⇨ Concours hors écoles paramédicales***

Montpellier, le 8 septembre 2025,

P/La Directrice Générale et par délégation,

La Directrice Adjointe en charge du Pilotage  
RH et des Organisations

Pascal CUBERES



Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation dans les deux mois qui suivent la présente notification. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai deux mois à compter de la date de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## NOTICE

### CONCOURS SUR TITRES D'AMBULANCIER DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

Dossier suivi par Christine Gisbert(04.67.3)3.88.09 – c-gisbert@chu-montpellier.fr

#### DESCRIPTION DES FONCTIONS

L'ambulancier de la fonction publique hospitalière exerce les activités de sa profession conformément aux dispositions définies à l'article L. 4393-1 du code de la santé publique. Il peut accomplir les actes ou dispenser les soins énumérés à l'article R. 6311-17 du même code, dans les conditions prévues par cet article. Il participe, le cas échéant, à l'activité des structures mobiles d'urgence et de réanimation.

L'ambulancier ayant au moins trois ans d'exercice dans son grade et l'ambulancier principal peuvent être chargés de fonctions de coordination.

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Art. 9-1. du décret n°2022-1658 du 26 décembre 2022 – Les ambulanciers de la fonction publique hospitalière sont recrutés par concours externe ou interne sur titres, conformément aux dispositions de l'article 4-6 du décret du 19 mai 2016. « Peuvent être candidats les personnes titulaires du diplôme d'État d'ambulancier mentionné à l'article D. 4393-1 du code de la santé publique et du permis de conduire de catégorie B ainsi que, lorsque les caractéristiques des véhicules dont dispose l'établissement recruteur le justifient, du permis de conduire de catégorie C ou D.

(catégorie B : tourisme et véhicules utilitaires légers ; catégorie C : poids lourds ou catégorie D : transports en commun)

Les candidats ayant satisfait aux épreuves du concours sur titre sont déclarés admis sous réserve d'un examen psychotechnique subi devant l'un des organismes habilités à cet effet.

**Les candidats doivent satisfaire aux dispositions du code général de la fonction publique, à savoir :**

**Nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire ;**

1 S'il ne possède la nationalité française ou celle de ressortissant d'un état membre de la Communauté Économique Européenne,

2 S'il ne jouit pas de ses droits civiques,

3 Le cas échéant, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions,

***4 S'il ne se trouve en position régulière au regard du code du service national,***

5 Le cas échéant, s'il ne remplit, compte tenu des possibilités de compensation du handicap, les conditions de santé particulières exigées pour l'exercice de certaines fonctions relevant du corps ou du cadre d'emplois auquel il a accès, en raison des risques particuliers que ces fonctions comportent pour les agents ou pour les tiers et des sujétions que celles-ci impliquent. Les statuts particuliers fixent la liste de ces fonctions ainsi que les règles générales suivant lesquelles les conditions de santé particulières sont appréciées.

#### ATTENTION

En application du code générale de la fonction publique, la vérification des conditions requises pour concourir pourra intervenir après la proclamation des résultats et au plus tard à la date de nomination. S'il apparaît qu'un ou plusieurs candidats, déclarés admis par le jury, ne remplissaient pas lesdites conditions, ils perdraient le bénéfice de leur admission.

## EPREUVES DU CONCOURS

Le concours est constitué d'une phase d'admissibilité et d'une épreuve d'admission.

### Phase d'Admissibilité :

Consiste en l'examen par le jury, du dossier de sélection.

### Phase d'admission :

Elle consiste en une épreuve pratique suivie immédiatement d'un entretien avec le jury.

L'épreuve pratique consiste en une série de QCM soumise aux agents.

La durée de l'épreuve est fixée à une heure.

**L'entretien vise**, d'une part à apprécier la motivation du candidat et, d'autre part, à vérifier ses connaissances, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, relevant du domaine professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions.

**La durée de l'entretien est de vingt minutes.**

L'épreuve d'admission est notée sur 20. Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve d'admission est éliminatoire.

## PIECES A FOURNIR

Tout dossier incomplet, à réception par le Service des Concours, c'est-à-dire ne comportant pas l'ensemble des pièces requises ci-dessous listées, sera rejeté de manière définitive.

Il en sera de même pour tout dossier expédié hors délai et pour tout dossier transmis autrement que par voie postale.

Le dossier du candidat devra être fourni **en 2 exemplaires (une version papier et une version dématérialisée)**, la composition du dossier est laissée à l'appréciation du candidat, cependant, il devra être accompagné obligatoirement des pièces suivantes dans l'ordre indiqué :

- 1) Le **dossier d'inscription** au concours daté et signé.
- 2) Une demande d'admission à concourir.
  - a. La réglementation ne mentionne pas de lettre de motivation dans les pièces à joindre par le candidat, **cependant, celle-ci est fortement conseillée afin de permettre au jury d'apprécier les motivations du candidat à concourir.**

**Elle devra être adressée à Mme la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation, 191 avenue du Doyen Gaston Giraud -34295 Montpellier Cedex 5.**

- 3) Un **curriculum vitae**, détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- 4) Un relevé des attestations administratives (Attestations des employeurs successifs éventuels tant dans le secteur public que dans le secteur privé en indiquant les diverses fonctions occupées et les périodes d'emploi).
  - a) **Pour les agents du CHU de Montpellier uniquement, cette attestation, est à retirer auprès des gestionnaires des dossiers individuels à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation - Centre Administratif André BENECH**
- 5) **Les 3 dernières fiches d'évaluation, en fonction de votre ancienneté.** (pour les agents du CHU ou d'une autre fonction publique)
- 6) Photocopie du **diplôme d'Etat d'Ambulancier et des permis de conduire en cours de validité recto/verso.**
- 7) Une photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne, ou du passeport.
- 8) Une attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (attestation à fournir pour vous inscrire aux concours et examens pour les candidats Français ayant moins de 25 ans).
- 9) **Uniquement : 2** enveloppes autocollantes **demi-format (229x162)** affranchies au tarif en vigueur comportant le nom et le prénom du candidat et libellées à son adresse (*1 pour la convocation à l'épreuve d'admission et 1 pour l'envoi des résultats.*)

Pour faciliter le traitement de votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir le présenter dans l'ordre des pièces demandées. Ne pas faire de copies recto-verso de votre dossier.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les résultats seront envoyés par courrier, affichés dans les locaux du C.H.U. de Montpellier et mis en ligne sur les sites Internet et Intranet (*site interne du CHU*).

Tous les candidats recevront un relevé de leurs notes après proclamation des résultats définitifs.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Article 14 de l'arrêté du 27 septembre 2012 :

Toute fraude, toute tentative de fraude ou toute infraction au règlement du concours entraîne l'exclusion du concours, sans préjudice, le cas échéant, de l'application des dispositions générales prévues par la loi du 23 décembre 1901. La même mesure peut être prise contre les complices de l'auteur principal de la fraude ou de la tentative de fraude

### Envoi du dossier :

*Le dossier de candidature devra être produit en 2 exemplaires (une version papier et une version dématérialisée)*

<b>Version papier</b>	<b>Version dématérialisée</b>
<p>Par courrier recommandé <b>avec accusé de réception</b> :</p> <p>Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation Continue "Examens &amp; Concours" à l'attention de Madame Christine Gisbert Centre Administratif André Bénech 191 avenue du Doyen Gaston Giraud 34295 MONTPELLIER Cedex 5</p>	<p>Déposer <b>un dossier scanné en un seul document, format PDF, en précisant votre Nom, Prénom et le libellé du Concours,</b> en cliquant sur le lien suivant : <a href="https://nextcloud.chu-montpellier.fr/index.php/s/8KMNGHawWNS55D5">https://nextcloud.chu-montpellier.fr/index.php/s/8KMNGHawWNS55D5</a> code confidentiel à copier/coller : zWx2)#Zn`.</p>